

COMPTE RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 28 Février 2012 à 20 H 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Jacques PERRIN Jacques, Maire, a pris les décisions suivantes :

LOCATION D'UN ATELIER A PRALONG A LA SOCIETE ARTS LIGHT DESIGN

Donne son accord pour louer à compter du 1er mars 2012, par bail commercial, à la Société Arts Light Design représentée par M. Richard PAETA, un atelier de 300 m2 et fixe le montant de la location.

MISE EN SEPARATIF SECTEUR AQUEDUC CHAPUIS SECTEUR PRALONG DOSSIER DE CONSULTATIONS DES ENTREPRISES

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises pour le marché de travaux en vue de la mise en séparatif de l'aqueduc CHAPUIS lieu dit « Pralong ».

Prévoit qu'à l'exécution, ces travaux seront scindés en deux : une partie réalisée par l'entreprise retenue à l'issue de la consultation et une partie effectuée par les agents communaux dans le cadre des travaux en régie et l'inscription des dépenses au budget primitif 2012.

BAIL DE LA GENDARMERIE : REVISION TRIENNALE

Approuve l'augmentation proposée par les Services Départementaux de la Gendarmerie de la Loire pour la révision triennale du loyer de la caserne de Gendarmerie, à compter du 16.06.2011, suivant l'indice du coût de la construction.

EXTENSION ET REHABILITATION DES SANITAIRES DU CAMPING : AVENANT

Approuve l'avenant n° 1 Lot 8 « Plomberie sanitaires » Entreprise GRANGE Henri & Fils 759 Avenue Charles de Gaulle 42153 RIORGES, nécessaire suite à l'intégration de travaux complémentaires nécessaires pour une bonne exécution de